L'ESSENTIEL
SUR LE RAPPORT LÉGISLATIF

Commission des FINANCES

SÉNAT

Mission « Sécurités » (hors Sécurité civile)

Projet de loi de finances pour 2027

Réunie le 4 novembre 2026, la commission des finances a examiné les crédits de la **mission « Sécurités »** du projet de loi de finances pour 2027. Le présent document porte sur la **police** et la **gendarmerie nationales**, la **sécurité et l'éducation routières**, ainsi que le compte d'affectation spéciale (**CAS) « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers** ».

Dans un contexte sécuritaire très exigeant, illustré notamment par les graves heurts du 17 octobre dernier, **la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur du 24 janvier 2023 (LOPMI) a accompagné un effort budgétaire important en faveur de la police et de la gendarmerie nationales**. À l'approche de son terme, la priorité est de consolider les capacités opérationnelles des forces. **Le renforcement des moyens humains doit s'accompagner de locaux et d'équipements adaptés**, en ciblant les investissements les plus urgents dans un contexte de finances publiques contraintes.

En 2027, le budget proposé pour la **mission « Sécurités** », sécurité civile comprise, s'établit à **29,1 milliards d'euros en autorisations d'engagement (AE)**, en **hausse de 9,8 %**, et à **26,6 milliards d'euros en crédits de paiement (CP)**, en progression de **3,1 %.** Les CP de la police et de la gendarmerie nationales atteindraient **25,5 milliards d'euros en 2027 (+ 2,3 %)**.

Les créations d'emplois se poursuivraient, avec **970 postes dans la police et 235 dans la gendarmerie**. **Sur la période de 2023 à 2027, la trajectoire de hausse d'effectifs serait dépassée pour la première, mais inachevée pour la seconde**, empêchant l'ouverture de 81 des 239 **nouvelles brigades** annoncées en 2023.

La **sécurité routière appelle** également **une vigilance accrue**. 3 515 décès ont ainsi été recensés en 2025, soit une hausse de 2,4 % par rapport à 2024. Les crédits du programme « Sécurité et éducation routières » seraient stables par rapport à 2026. Ceux du CAS « Radars » augmenteraient légèrement, malgré une diminution ponctuelle de 40,8 millions d'euros de la subvention à l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI), dont la trésorerie a augmenté.

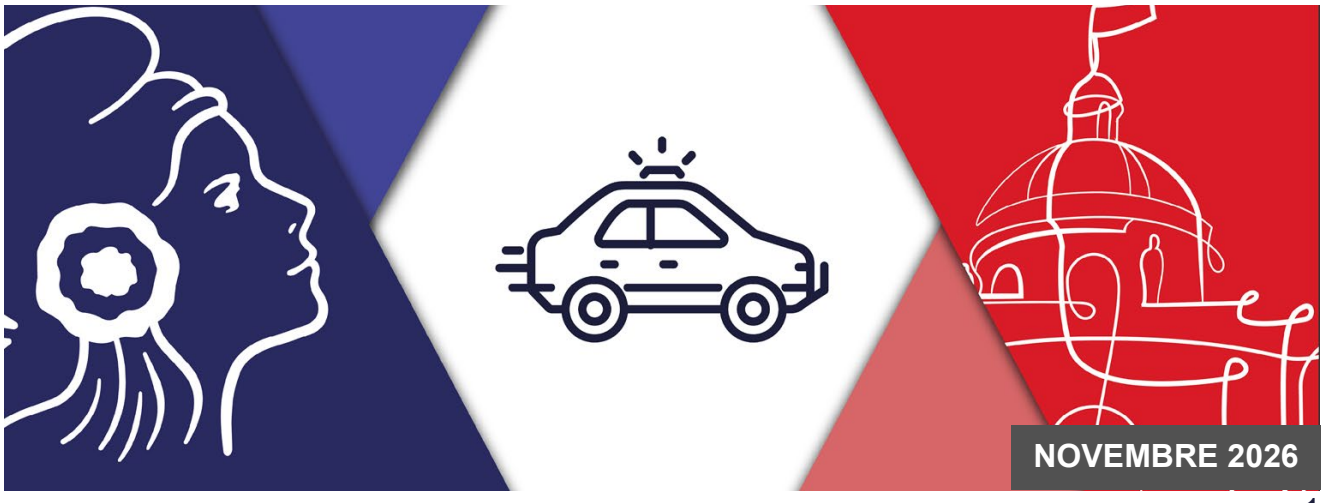

I. Des crédits en hausse en 2027 pour la police et la gendarmerie

En 2027, les **CP** de la police et de la gendarmerie **progresseraient** de **567 millions d'euros** par rapport à 2026, soit **+ 2,3** %. En **AE, la progression** serait de **1,53 milliard d'euros, soit + 6,0 %.** Cette évolution, intervenant dans un contexte de forte contrainte budgétaire, doit être saluée au regard du contexte sécuritaire.

La **progression profiterait tant à la gendarmerie** (+ 1,33 milliard d'euros en AE et + 260 millions d'euros en CP, soit respectivement + 12,0 % et + 2,3 %) **qu'à la police nationale** (+ 196 millions d'euros en AE et + 308 millions d'euros en CP, soit + 1,4 % et + 2,2 %). La nette hausse des AE de la gendarmerie s'explique essentiellement par le lancement d'une grande opération immobilière[1] et le renouvellement de plusieurs contrats pluriannuels.

Les dépenses de personnel des deux forces augmenteraient de **483 millions d'euros en 2027** (dont 302 millions d'euros hors pensions), soit **85 % de la hausse totale des CP**. Les **autres dépenses progresseraient de 84 millions d'euros.**

Comparaison des crédits ouverts en 2026 et prévus en 2027 pour la police (à gauche) et la gendarmerie nationales (à droite)

(en millions d'euros et en %)

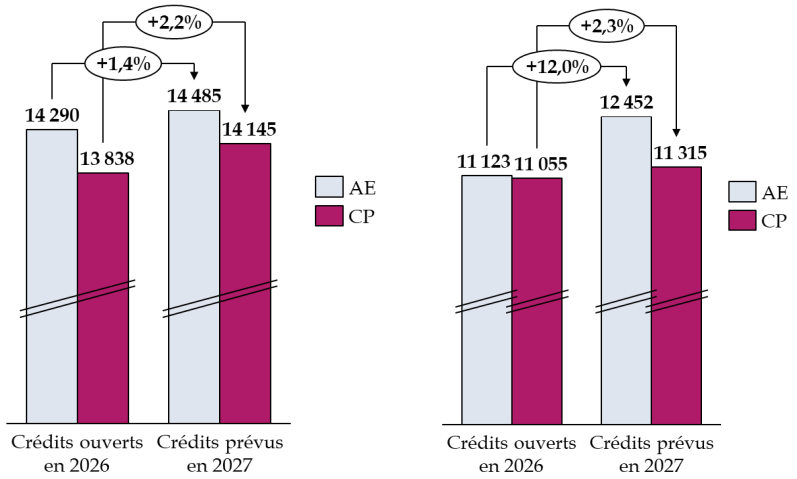

Source : commission des finances du Sénat

L'effort budgétaire engagé doit s'accompagner d'une attention particulière à la répartition des crédits et à leur disponibilité en gestion. Le durcissement des missions (criminalité organisée, violences intrafamiliales et sexuelles, protection des frontières, immigration irrégulière et maintien de l'ordre) et les surcoûts opérationnels limitent, par ailleurs, les marges disponibles. Ces derniers atteindraient par exemple **118 millions d'euros pour la gendarmerie en 2026**, dont 87 millions d'euros en Nouvelle-Calédonie, hors coûts des dispositifs de maintien de l'ordre mobilisés lors des heurts récents.

Au total, les dépenses de personnel resteraient prépondérantes, malgré un rééquilibrage partiel depuis 2023. En incluant les pensions, leur part passerait de **87,6 % à 87,4 % pour la police nationale** et de **84,3 % à 82,4 % pour la gendarmerie** entre 2023 (LFI) et 2027 (PLF).

[1] Voir *infra*.

Part des dépenses de personnel entre 2017 et 2027 dans les budgets de la gendarmerie et de la police nationales

(lois de finances initiales et PLF pour 2027, en CP)

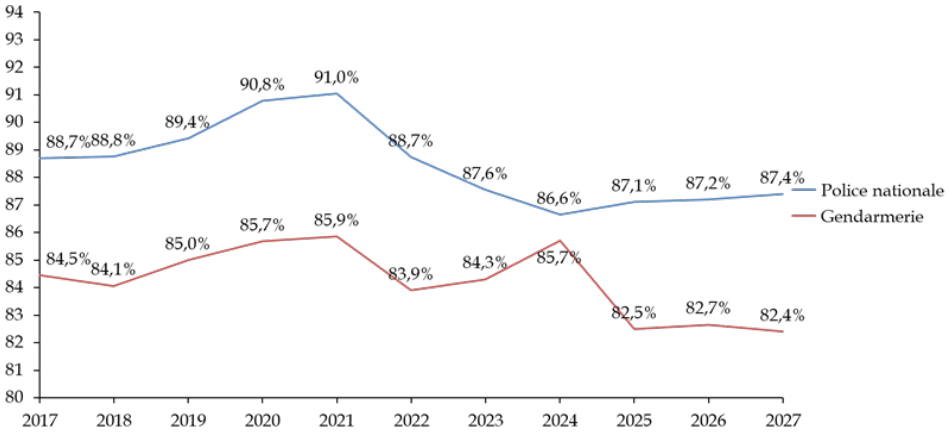

Source : commission des finances, d'après les documents budgétaires.

II. Une hausse d'effectifs contrastée entre les deux forces

Après le gel des créations nettes d'emplois en 2025, leur reprise engagée en 2026 se poursuivrait en 2027, avec **970 équivalents temps plein (ETP) supplémentaires pour la police et 235 pour la gendarmerie**.

Dans la **police**, les renforts bénéficieraient principalement à **l'investigation** (criminalité organisée, violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes) et à la **lutte contre l'immigration irrégulière**. Dans la **gendarmerie**, ils soutiendraient les unités territoriales et la création de **20 nouvelles brigades**, portant leur total à **158 sur les 239 annoncées** en 2023. Ce retard, lié à des créations d'emplois inférieures aux prévisions, est regrettable au regard de la nécessité de **renforcer le maillage territorial**, réduit au cours des décennies précédentes.

Sur l'ensemble de la période de la LOPMI, les créations nettes d'emplois atteindraient **5 048 ETP dans la police** (+ 1 176 par rapport à la programmation) et **2 649 ETP dans la gendarmerie** (− 891), soit environ **7 700 ETP supplémentaires** pour les deux forces. Des **besoins demeurent néanmoins**.

Programmation des schémas d'emplois pluriannuels (LOPMI) et mise en œuvre entre 2023 et 2027 pour la police et la gendarmerie nationales

(en ETP)

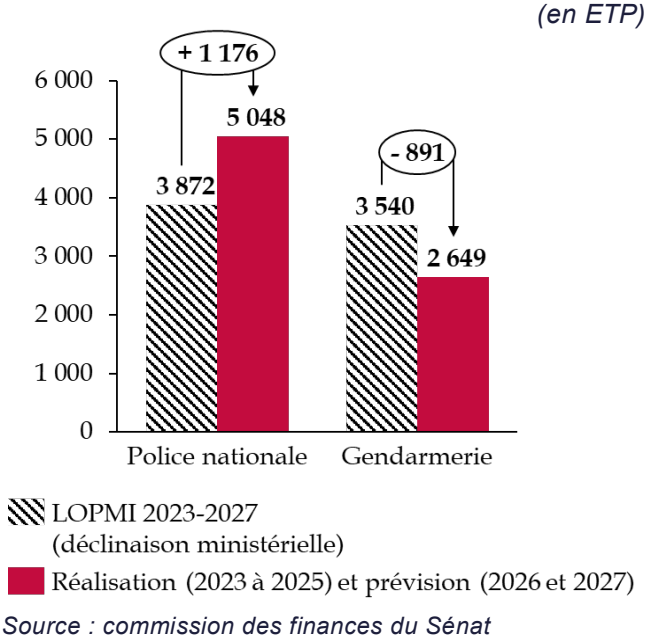

Source : commission des finances du Sénat

Les réserves doivent également poursuivre leur montée en puissance. La police comptait 14 207 réservistes au 31 août 2026 et la gendarmerie 40 788 au 30 septembre, pour des objectifs respectifs de 40 000 et 50 000 en 2030. Les dotations prévues à ce jour sont insuffisantes pour atteindre ces objectifs tout en assurant un emploi régulier.

Le rapporteur spécial appelle également à renforcer la présence permanente de la **gendarmerie outre-mer**, y compris dans le but de limiter le recours aux renforts coûteux.

III. Des moyens hors personnel qui demeurent sous tension en 2027

A. Police nationale : des investissements contraints

Les crédits hors personnel de la police s'établiraient à **2,12 milliards d'euros en AE (- 4,6 %) et 1,78 milliard d'euros en CP (+ 0,6 %)**, soit **248 millions d'euros de moins que la référence annuelle de la LOPMI** en CP. Les AE d'investissement reculeraient de 238 millions d'euros et les CP de 5 millions d'euros. Cette baisse, en partie liée à des engagements pluriannuels pris en 2026, traduit toutefois également les **contraintes pesant sur l'investissement**.

L'investissement immobilier représenterait **295 millions d'euros en AE et 268 millions d'euros en CP**, en baisse, alors que la police doit notamment anticiper **l'extension des capacités de ses écoles**, dans la perspective d'un pic de départs à la retraite en 2032.

L'investissement numérique diminuerait également, à **176 millions d'euros en AE et 99 millions d'euros en CP**, malgré des besoins importants. La Cour des comptes a d'ailleurs rappelé récemment le **risque de décrochage numérique** des forces de sécurité[1].

Enfin, **116 millions d'euros en AE et 103 millions d'euros en CP** permettraient de financer le renouvellement de **3 000 véhicules et de huit blindés.**

B. Gendarmerie : des besoins encore importants

Les crédits hors personnel de la gendarmerie progresseraient de **1,14 milliard d'euros en AE (+ 57,6 %) et de 74,4 millions d'euros en CP (+ 3,9 %)**, pour atteindre respectivement **3,13 et 1,99 milliards d'euros**. Cette forte hausse des AE tient notamment aux **550 millions d'euros prévus pour le projet immobilier « Cap Satory »**, à Versailles, ainsi qu'au renouvellement de baux et de contrats d'énergie pluriannuels.

1. Le lancement de « Cap Satory » ne résout pas l'ensemble des tensions immobilières

Si le rapporteur spécial se félicite du lancement du projet d'ampleur « Cap Satory », il constate que le reste de l'investissement immobilier serait limité à **340 millions d'euros en AE en 2027, contre un besoin annuel de 400 millions d'euros**. Les **267 millions d'euros de CP seraient également inférieurs aux dépenses obligatoires,** estimées à ce stade à 284 millions d'euros par la gendarmerie, **ne laissant aucune marge pour de nouvelles opérations.**

Dans le prolongement de son contrôle de 2024 sur l'immobilier de la gendarmerie[2], le rapporteur spécial rappelle que les casernes constituent à la fois **des lieux de travail, d'accueil des victimes et de vie des gendarmes et de leurs familles**.

---

[1] Note d'exécution budgétaire « Sécurités », Cour des comptes, avril 2026.

[2] Rapport d'information fait au nom de la commission des finances sur l'immobilier de la gendarmerie nationale, M. Bruno BELIN, déposé le 10 juillet 2024.

Pour répondre à cette urgence, la commission a adopté, sur proposition du rapporteur spécial, un amendement opérant un redéploiement de 30 millions d'euros en AE et en CP du programme « Police nationale » vers l'investissement immobilier de la gendarmerie. Cet ajustement ciblé permettrait de mieux couvrir les engagements antérieurs et de financer de nouvelles opérations, **sans augmenter les crédits de la mission.**

2. Mobilité, numérique et résilience : éviter de nouveaux retards

Aucune nouvelle commande de véhicules légers n'est prévue en 2027, malgré un besoin annuel de **3 750 renouvellements**.

Le **renouvellement des hélicoptères** constitue en revanche une avancée attendue, dont le rapporteur spécial avait souligné l'urgence dans deux rapports récents[1]. La commande de **23 hélicoptères H145-D3**, pour **371 millions d'euros en AE**, serait engagée d'ici fin 2026, avec des livraisons jusqu'en 2033. **66 millions d'euros de CP** seraient prévus en 2027 pour les hélicoptères et les drones.

Les **systèmes d'information et de communication** mobiliseraient **147 millions d'euros de CP**, dont environ 60 % seraient absorbés par les dépenses récurrentes, dans un contexte de forte hausse du coût des matériels. Le rapporteur spécial appelle à renforcer le déploiement des **lecteurs automatisés de plaques d'immatriculation (LAPI)** et les capacités de traitement des données collectées.

Enfin, la gendarmerie devra disposer des équipements nécessaires à sa **résilience et à la défense opérationnelle du territoire**, dans le contexte stratégique décrit par la Revue nationale stratégique. Le renouvellement des fusils **FAMAS**, âgés d'environ quarante ans, illustre ces besoins.

IV. Le programme « Sécurité et éducation routières » et le compte d'affectation spéciale « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers »

La politique de sécurité routière, de nature interministérielle, mobiliserait **5,2 milliards d'euros de CP en 2027**, répartis entre plusieurs missions budgétaires.

Après une baisse tendancielle depuis le pic de plus de 18 000 décès en métropole en 1972, **la mortalité routière augmente en 2025**, avec **3 515 personnes tuées en France (+ 2,4 %)**. Les blessés graves sont également plus nombreux et les usagers vulnérables particulièrement exposés.

[1] Rapport d'information fait au nom de la commission des finances sur les moyens aériens de la gendarmerie et de la police nationales, M. Bruno BELIN, déposé le 30 juin 2026. Rapport d'information fait au nom de la commission des finances sur les secours en montagne, MM. Bruno BELIN et Jean Pierre VOGEL, déposé le 11 février 2026.

Principaux résultats de l'accidentalité en 2025

Indicateur	Périmètre	2024	2025	Évolution
Personnes décédées	France entière	3 432	3 515	+ 2,4 %
Personnes décédées	Métropole	3 193	3 263	+ 2,2 %
Personnes décédées	Outre-mer	239	252	+ 5,4 %
Blessés estimés	Métropole	235 610	247 155	+ 4,9 %
Dont blessés graves estimés	Métropole	15 924	16 751	+ 5,2 %

Source : ONISR, résultats définitifs 2025.

Les résultats provisoires des neuf premiers mois de 2026 sont, quant à eux, **contrastés** puisque les décès reculent de 2,7 % en France, mais les **blessés graves estimés augmentent de 10,2 % en métropole**. Ces évolutions appellent à renforcer les efforts de prévention.

Les crédits du **programme 207 « Sécurité et éducation routières »** seraient reconduits à **78,6 millions d'euros en AE et 77,1 millions d'euros en CP**, principalement consacrés à la communication, à la prévention, à l'éducation routière et au permis de conduire.

Les recettes et dépenses du **CAS « Radars »** atteindraient **1 944,8 millions d'euros en 2027 (+ 16,1 millions d'euros, soit + 0,8 %)**. Cette évolution recouvre :

- une **baisse de 40,8 millions d'euros des crédits du programme 751**, correspondant à une réduction ponctuelle de la subvention à l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI), compte tenu du niveau de sa trésorerie ;

- une **hausse des crédits des programmes 754 (+ 30,2 millions d'euros) et 755 (+ 26,8 millions d'euros)**, bénéficiant respectivement aux **équipements des collectivités territoriales** et au **désendettement de l'État**.

Réunie le 4 novembre 2026, sous la présidence de M. Thierry Cozic, président, la commission des finances a décidé de proposer au Sénat l'adoption des crédits de la mission « Sécurités » tels que modifiés par un amendement de crédit allouant 30 millions d'euros supplémentaires pour l'investissement immobilier de la gendarmerie, la compensation budgétaire étant assurée par une réduction à due concurrence des crédits de la police nationale. Enfin, la commission des finances a proposé l'adoption, sans modification, des crédits du compte d'affectation spéciale « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers ».

Réunie à nouveau le jeudi 19 novembre 2026, sous la présidence de M. Thierry Cozic, président, la commission a décidé de proposer au Sénat d'adopter les crédits de la mission « Sécurités » tels que modifiés par :

- un amendement rectifié pour porter à 60 millions d'euros les crédits d'investissement immobilier supplémentaires alloués à la gendarmerie nationale ;

- et un amendement visant la réduction des crédits de la sécurité civile de 181 millions d'euros en AE et 110,06 millions d'euros en CP, pour tirer les conséquences de la majoration de la taxe sur les conventions d'assurance affectée aux départements en soutien au financement des services départementaux d'incendie et de secours proposée par la commission des finances par un amendement I-28 à l'article 14 du projet de loi de finances. Par ailleurs, la commission a confirmé sa décision de proposer l'adoption, sans modification des crédits du compte d'affectation spéciale « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Note de présentation de la mission

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances sur l'immobilier de la gendarmerie nationale, M. Bruno BELIN, déposé le 10 juillet 2024.

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances sur les moyens aériens de la gendarmerie et de la police nationales, M. Bruno BELIN, déposé le 30 juin 2026.

Rapport d'information fait au nom de la commission des finances sur les secours en montagne, MM. Bruno BELIN et Jean Pierre VOGEL, déposé le 11 février 2026.



Thierry COZIC
Président
Sarthe
Socialiste, Écologiste et Républicain



Bruno BELIN
Rapporteur spécial
Vienne
Les Républicains